Cinquante-sixième année. - N ° 248 A Jeudi 22 décembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3640

974 – RÉUNION

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-PIERRE

Extrait de jugement

Date : 6 décembre 2022.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.
795 143 767 RCS Saint-Pierre de la Réunion.
MAYA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : L'achat, la vente, la prestation de service, l'importation, l'exportation et le commerce en gros et en détail de tous produits, denrées, marchandises de quelque nature que ce soit et de quelque convenance que ce soit. Toutes opérations d'exploitation de franchises, de consignation, de transit et de livraison concernant lesdites marchandises et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature Etc voir statut.
Adresse : rue Marius et Ary Leblond 62 C, 97410 Saint-Pierre.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1er décembre 2022, désignant liquidateur Selarl Hirou prise en la personne de Me Laurent Hirou Cs \61053 8 rue Labourdonnais 97404 Saint-Denis Cedex . Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.